

30,000 personnes, le taux intégral de la migration externe s'établit à 25 p. 100, tandis que celui de la migration interne s'établit à 20 p. 100 environ*. La migration externe nette en 1961 qui en découle est donc d'un habitant sur 20 dans ces centres urbains moins importants.

III.—TAUX BRUTS ET NETS DE MIGRATION¹ DE LA POPULATION ÂGÉE DE 5 ANS ET PLUS, PAR GENRE DE MOUVEMENT ET DE RÉGION, 1956-1961

Genre de région	Migration d'une province à une autre			Migration interprovinciale		
	Interne	Externe	Nette	Interne	Externe	Nette
Urbaine	14.4	14.9	-0.5	4.1	4.2	-0.1
100,000 et plus.....	13.8	13.6	0.2	4.4	3.7	0.7
30,000-99,999.....	12.7	11.4	1.4	3.0	3.7	-0.7
10,000-29,999.....	15.0	18.5	-3.5	4.4	5.9	-1.5
Moins de 10,000.....	17.8	21.2	-3.4	3.8	5.8	-2.0
Rurale	14.0	12.9	1.2	2.6	2.4	0.2
Non agricole.....	18.5	8.4	10.1	3.6	1.1	2.5
Agricole.....	7.2	19.6	-12.4	1.0	4.3	-3.3

¹ La population de base exclut les personnes qui, ayant déménagé, n'ont pas déclaré leur lieu de résidence en 1956. Les migrants des régions agricoles qui n'ont pas déclaré leur lieu de résidence en 1956 sont répartis parmi les catégories rurale non agricole et rurale agricole selon la répartition donnée.

Comme on le verra plus loin, la majorité des migrants urbains se dirigent vers d'autres agglomérations urbaines, créant des mouvements de population uniquement parmi les agglomérations urbaines. Il convient de noter, toutefois, que l'échange net de population entre les agglomérations urbaines et les agglomérations rurales non agricoles durant cette période a toujours été favorable aux dernières, peu importe la taille des agglomérations urbaines en cause. Un certain gain net accusé par les grandes agglomérations urbaines représente, en effet, le solde d'un gain net en provenance d'agglomérations urbaines moins importantes et de fermes rurales, d'une part, et d'une perte nette à destination des agglomérations rurales non agricoles, d'autre part. Les centres urbains moins importants subissent une perte nette par suite de l'émigration vers les agglomérations rurales non agricoles et aussi des départs vers des agglomérations urbaines plus importantes, malgré une migration interne assez considérable de population rurale agricole.

La contrepartie de ce phénomène se révèle dans les taux de migration de la population rurale non agricole. Ici, le taux intégral de la migration interne, fortement influencé par une forte migration interne dans la même province, est plus élevé que celui de tout autre genre de région au pays. Il s'ensuit, grâce en même temps au taux intégral de migration externe le plus faible, que la population rurale non agricole accuse le taux net de migration le plus élevé; le rapport entre le gain net et la population totale en 1961 a atteint presque 13 p. 100. De plus, environ les deux tiers du gain total représentent la migration interne nette en provenance des agglomérations urbaines et l'autre tiers, la migration interne nette en provenance des fermes.

La population rurale agricole, d'autre part, révèle une structure presque diamétralement opposée à celle de la population rurale non agricole, accusant à la fois le taux de migration interne le plus bas et un taux de migration externe presque aussi élevé que celui des agglomérations urbaines les moins importantes. Si l'on en juge par les taux de mobilité intramunicipale et par la migration interne, la population rurale agricole semble la plus stable. A la lumière du taux de migration externe, elle compte parmi les plus mobiles. Le taux net de migration externe en résultant se révèle de beaucoup le plus élevé au pays; sur 100 habitants d'une région rurale agricole en 1961 on note une

* Le taux intégral de la migration interne (ou externe) s'entend du total des migrants internes (ou externes) intraprovinciaux et interprovinciaux pour 100 habitants en 1961.